

## NUMEROS SI URGENCE



### Poste de garde

📞 05 62 17 47 98

### SOS Médecins

📞 05 61 33 00 00

### Les urgences psychologiques

numéro vert PSYA (24h/24, 7j/7)

📞 0 800 00 99 43

### Pharmacie de nuit ( 20h - 08h )

76 allée Jean Jaurès, 31000 Toulouse

📞 05 61 62 38 05



Numéros d'appel  
d'urgence

15

**SAMU**  
Service d'Aide Médicale  
Urgent

17

**POLICE  
SECOURS**

114

Numéro d'urgence  
pour les personnes  
sourdes et malentendantes

18

**POMPIERS**

112

Numéro d'appel  
d'urgence européen

## HORAIRES D'OUVERTURE



Le service médical  
vous accueille  
du **lundi** au **vendredi**  
de **8h30** à **12h30**  
et de **13h30** à **17h30**  
au **RDC bâtiment Clément Ader**

## INFIRMIÈRES



Marjorie **CAMPAN-PARZANI**

📞 05 62 17 45 38

@ [marjorie.campan@enac.fr](mailto:marjorie.campan@enac.fr)

Catherine **CHOO-KUN**

📞 05 62 17 45 13

@ [catherine.choo-kun@enac.fr](mailto:catherine.choo-kun@enac.fr)

## MÉDECIN DU TRAVAIL



Dr Eloi **DIENE**

📞 05 62 17 45 19

@ [eloi.diene@enac.fr](mailto:eloi.diene@enac.fr)

## MÉDECIN À NORME



Dr Joël **PICARD**

📞 05 62 17 45 12

@ [joel.picard@enac.fr](mailto:joel.picard@enac.fr)

Dr Muriel **BLANC**

📞 06 62 17 45 13

@ [muriel.blanc@aviation-civile.gouv.fr](mailto:muriel.blanc@aviation-civile.gouv.fr)



## MÉDECINE DE SANTÉ AU TRAVAIL

### Objectifs



- Préserver la santé physique et mentale des agents et des étudiants de l'ENAC en prévenant toute altération de la santé du fait du travail
- Assurer les soins d'urgence, l'orientation vers la médecine générale, délivrer sur un protocole des traitements médicamenteux
- Proposer des actions de prévention et de formation auprès des agents et des étudiants.



La médecine de prévention n'est pas une médecine contrôle

Elle travaille en lien avec les assistantes sociales et les conseillers prévention.

## MÉDECINE DE SANTÉ AU TRAVAIL

### Actions



#### 3 Types de visites

- Consultation médicale obligatoire en lien avec votre scolarité ou votre travail à votre arrivée puis une visite tous les 1 à 5 ans en fonction de votre état de santé.
- Consultation à votre demande : vous rencontrez des difficultés (scolarité, au travail, maladie chronique) vous pouvez solliciter un RDV avec le médecin du travail
- Consultation à la demande de votre employeur : votre employeur constate des difficultés, un mal être. Il peut solliciter l'avis du médecin du travail



Apporter vos documents médicaux carnet de santé ou de vaccination, bilan sanguin, radio etc... Actions en milieu de travail

- Visite de poste de travail
- Participation au CHSCT, aux instances médicaux sociales et prévention
- Réalisation de métrologies (mesure de bruits ..)
- Propose des actions de prévention (journée addictologie avec police scientifique, secourisme...)

## MÉDECINE A NORME



En lien avec **votre activité professionnelle de contrôleur de la navigation aérienne et/ou pilote privé**. La visite classe 3 est obligatoire pour exercer votre profession.

Elle est règlementée :

- tous les 2 ans avant 40 ans
- tous les ans après 40 ans

A chaque visite, des examens complémentaires obligatoires sont effectués tel que la toxicologie urinaire, l'audiogramme, l'électrocardiogramme et des examens médicaux .

**Confidentialité entre la médecine du travail et la médecine à norme**